

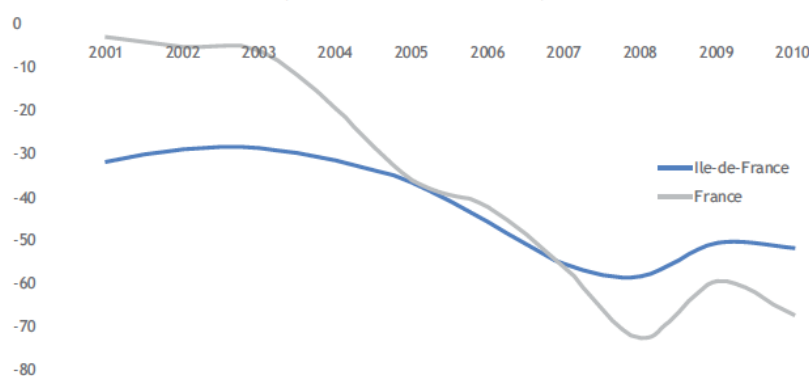
**Une licence professionnelle « marchés émergents » en Ile de France :  
Les enjeux du commerce de la France avec les économies émergentes**

Le développement des entreprises françaises à l'international est un enjeu de première importance pour le tissu économique et industriel national, en termes de relations économiques extérieures (exportations, investissements directs, revenus d'activités), en termes technologiques (développement de la R&D, développement des capacités d'innovation, promotion de l'excellence technologique à l'étranger) et en termes d'emploi (sur les territoires nationaux mais aussi à l'étranger, notamment pour les personnels expatriés).

Depuis le début des années 2000, les échanges commerciaux de la France sont structurellement déficitaires. La région Ile de France reproduit cette évolution (figure 1). Les raisons à cette dégradation ne sont pas uniquement liées au renchérissement des importations de matières premières (notamment énergétiques). La capacité des entreprises françaises à se déployer sur les marchés étrangers les plus porteurs, ceux des économies émergentes, reste inférieure à celles de nos principaux partenaires européens (Allemagne notamment, mais aussi dans certains secteurs, Italie et Grande Bretagne).

Figure 1

**Solde commercial de l'Ile-de-France et de la France  
(en milliards d'euros)**



Source douanes, 2010

Graphique extrait de Burfin et Rol, 2011, p. 2<sup>1</sup>

De plus, les exportations françaises restent marquées par une forte concentration : dominées par un petit nombre de très grands acteurs industriels (sur un peu moins de 100 000 entreprises exportatrices, les 1000 premières assurent 70 % des exportations françaises<sup>2</sup>), elles ne sont que marginalement nourries par les entreprises de petite et moyenne envergure. Or parmi les PME, les plus efficaces sont celles qui parviennent à hisser leur production à un niveau de compétitivité leur permettant l'exportation<sup>3</sup>.

La région Ile de France est la première région exportatrice de France (17 % du total en 2010). Ses exportations sont orientées principalement vers l'Union Européenne (environ 50 % en 2010). Les autres zones d'exportations sont l'Asie (13 %), l'Amérique du Nord (11 %), l'Afrique (11 %), les Pays d'Europe centrale et orientale hors UE (8 %) et le Proche et Moyen Orient (6 %). Mais la dynamique des économies émergentes se fait sentir sur l'évolution de la structure géographique des exportations des entreprises de la région : les zones d'exportations les plus dynamiques durant la dernière décennie sont le Proche Orient (+ 61 %), l'Asie (+33 %) et l'Afrique (+ 30 %), l'UE ne progressant que de 10,7 % sur la même période.

Or, si elle connaît actuellement un ralentissement dans certaines régions (Europe orientale et Amérique latine particulièrement), la croissance des économies émergentes est loin d'être terminée. Compte tenu de leurs modes de développement actuels et de l'écart de productivité et de niveaux de vie qui les sépare encore des

<sup>1</sup> Burfin Y., Rol S., « Les entreprises exportatrices franciliennes : quels marchés ? quels produits », *Enjeux Ile-de-France*, n°141, octobre 2011, CROCIS.

<sup>2</sup> DGTPE, *Lettre Trésor-éco N°54*, mars 2009.

<sup>3</sup> Maurin E., Thesmar D., Thoenig M., « Mondialisation des échanges et emploi : le rôle des exportations », *Économie et statistique*, n° 363-365, 2003.

pays avancés, ces économies<sup>4</sup> sont appelées à connaître une longue période de transformations économiques et institutionnelles qui se traduira notamment par une poursuite et un approfondissement des échanges avec les pays avancés.

### **Le tissu exportateur de l'Ile de France**

Pour que les entreprises franciliennes, en particulier les PME, soient en mesure de tirer parti des opportunités offertes par ce mouvement de croissance, il faut qu'elles puissent se doter de compétences commerciales nouvelles, adaptées au « grand export » et aux spécificités économiques, linguistiques et institutionnelles de ces marchés en plein essor.

La répartition par taille des entreprises exportatrices de la région montre la nécessité de développer et pérenniser l'accès à l'export pour les entreprises de petite et moyenne dimension : alors qu'elles ne représentent que 0,2 % du nombre d'entreprises de la région, les plus grandes entreprises (plus de 250 salariés) représentent 12,5 % des exportateurs. Comme pour le reste de la France, la dynamique future du nombre d'exportateurs en Ile de France (le nombre a régressé dans la dernière décennie) dépendra essentiellement du nombre de primo-exportateurs, qui seront nécessairement des PME. En 2010 les PME ont contribué pour moins de 40 % au total des exportations françaises alors qu'elles représentent 95 % des entreprises exportatrices.

### **L'objectif de la formation en Licence professionnelle**

La création de la licence professionnelle « Développement international de l'entreprise vers les marchés » a pour but de répondre, à son échelle, à ces enjeux. Elle est destinée à **doter les entreprises – en particulier les PME-PMI - porteuses d'un projet de développement vers les marchés émergents des compétences commerciales et linguistiques nécessaires** pour aborder ces marchés.

Portée par l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, elle pourra s'appuyer sur une offre de formation linguistique unique, avec 64 langues enseignées et habilitées au niveau Licence, dont une grande partie sont parlées dans les pays émergents. L'apprentissage linguistique sera particulièrement accentué dans formation, comme partie intégrante des compétences professionnelles à développer. La barrière linguistique est en effet citée par 63 % des cadres français comme un facteur de frein au développement international de leur entreprise<sup>5</sup>.

Première licence professionnelle proposée par l'INALCO, elle vise également à s'insérer dans la politique de professionnalisation des enseignements engagée au sein de l'établissement, en prenant place au sein de l'une de ses filières professionnalisantes (la filière « Commerce International » qui existe depuis 42 ans) pour en compléter l'offre de formation, actuellement composée d'une Licence générale combinant l'apprentissage des langues orientales et une formation en économie et commerce international et d'un Master professionnel (master mention métiers de l'international/spécialité commerce international).

Le niveau bac +5 existe depuis 2000 et le niveau master 2 est ouvert en alternance depuis 3 ans avec un succès croissant. Ce succès nous conforte dans la nécessité de proposer une nouvelle offre aux étudiants de l'établissement, mais également aux étudiants de la région parisienne possédant déjà un bagage linguistique et économique, qui auront ainsi la possibilité de choisir une insertion professionnelle directe à BAC+3.

---

<sup>4</sup> Le terme d' « économies émergentes » recouvre les pays à revenus intermédiaires ayant connu dans la dernière décennie une croissance supérieure à la moyenne mondiale et un processus d'ouverture économique accéléré. Une soixantaine de pays, répartis sur tous les continents et représentant les deux tiers de la population mondiale pour près de la moitié du PIB mondial, répondent à cette définition (Vercueil J. « Les pays émergents ». Bréal, 2012).

<sup>5</sup> Étude the *The Economist Intelligence Unit* citée par *Le Monde*, 2 mai 2012.